

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-AURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 30 octobre 2012 à 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland
Monsieur Luc Gaudreault

Monsieur Yvon Geoffroy
Monsieur Martin Lafrenière

Ainsi que monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents.

Monsieur Yvon Geoffroy participe à distance.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 15 1012

adopté tel que présenté.

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1012-01 soit

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 16 1012

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 25 septembre 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 1012-02, soit approuvé.

Adopté unanimement

Monsieur Richard Boyer présente des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION CE 17 1012

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective la concernant, à madame Hironnelle Mélançon-Gignac, enseignante à l'école Tortue-des-Bois à Saint-Mathieu-du-Parc, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2013-2014, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 27 janvier 2013.

Adopté unanimement

Modification-
Congé sabbatique

RÉSOLUTION CE 18 1012

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution CE 50 0512, que des demandes de congé sabbatique à traitement différé ont été autorisées pour l'année scolaire 2012-2013;

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire désire modifier la durée de son contrat;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE de modifier la résolution CE 50 0512 comme suit :

- Madame Louise Létourneau, enseignante en français, à l'école des Boisés à Saint-Alexis-des-Monts, congé d'une demi-année scolaire, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 27 janvier 2013.

Adopté unanimement

À 18 h 35, il est procédé à la clôture de la séance.

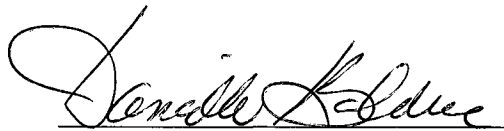
Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 19 1012

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

